

ACADEMIE DE
...MONTPELLIER.....

ETABLISSEMENT...COLLEGE
CLEMENCEAU.....

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : ...2019 / 2020.....

Numéro de séance : 4.....

Date de convocation : 7-05-2020.....

Présidence de Mme LE BOLLOCH

Quorum :.....

Nombre des présents : 13.....

Nombre d'absents excusés :.

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation N°

I – Information et présentation des
modalités pratiques de réouverture et
de fonctionnement de l'établissement

II – Questions diverses

Signatures

La Présidente

Mme LE BOLLOCH

La Secrétaire

Mme VAUCELLE

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 13 mai 2020

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LE BOLLOCH Sylvie	X						
	Adjoint	GERAUD Lyne	X						
	Gestionnaire	VAUCELLE Marie-Odile	X						
	CPE	MANCUSO Elisa	X						
								
								
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme WEBER		X		QUENTIN Jean-Pierre			
	Groupement de commune	KERANGUEVEN Sonia		X		YOUSOUS Rabi			
	Commune siège	LESCURE Hélène		X					
	Commune siège								
								
								
Personnalité qualifiée									
Total			4					1	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MAS Philippe	X			TREVISSOI Isabelle			
		MILLET François		X		LALAN Isabelle			
		DARRACQ Jean-François	X			BASTIDE Cécile			
		DALMON Marc		X		VERGNIERES Chrystelle			
		DESCOUX Christine	X			GAGGIANO Sarah			
		NACER-CHERIF Sofiane	X			BELLIDO Marie-José			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Total			4						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LATORRE Marie		X		QUAROUCHE Hassan			
		LEFEBVRE Audrey		X		MARSON Cécile			
		DE FERMINVILLE Solange	X			SZTUREMSKI Eléonore			
		NESME Emmanuelle	X			INDREMILA Stella			
		LE DOEUF Annie	X			PARIS Virginie			
		KHIARI Yamina	X			NEGRO Brigitte			
	Elèves	IDHA Adame				OULD-SAID Amayas			
	LYONNET Alice		X		LEOCADIE-WATEL Noame				
Total 13									

1. ORDRE DU JOUR

1.1. Le quorum étant atteint (13 présents), la séance est ouverte.

1.2. Mme DUBOIS, infirmière, est invitée à participer à ce CA extraordinaire.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Présentation des modalités par Mme La Proviseure

1.1. Présentation des modalités d'accueil

- Aucun prêt de matériel entre élèves
- Respect absolu du règlement sanitaire
- Chaque classe se voit attribuer une salle : circulation des enseignants uniquement
- Salles du RDC utilisées
- Sortie à 12h en décalé par classe et par niveau pour la récréation avec 4 secteurs (classes)
- Les élèves doivent se répartir immédiatement après la sortie de l'établissement
- L'EDT, 2/3 des enseignants en présentiels
- Fiches de protocole (6) affichage + exemplaires professeurs et élèves

1.2. Point pédagogique par Mme Géraud

Mme Géraud rappelle que le cahier de texte doit être rempli pour les élèves absents afin d'assurer la continuité des cours à distance.

Les groupes A et B sont ceux de l'année, et il n'y a pas d'objectifs sur le programme

Pronote est fiable, à conserver pour ne pas perdre tout ce qui a été fait.

Intervention parents d'élèves : certains professeurs mettent sur l'ENT des documents trop lourds mais indiquent PRONOTE.

Intervention de M. Darracq : qui indique qu'il fera en classe la même structure du cours qu'à distance.

Intervention d'Alice Lyonnet, élève déléguée: questions sur les masques, Pronote : pas de message possible pour les cours optionnels.

Intervention M. Mas : le télétravail est hors du cadre réglementaire mais les enseignants ont joué le jeu.

Mme Le Bolloch confirme le travail à domicile des enseignants.

Les informations sont transmises sur le site du collège, Pronote et mails individuels.

RUBRIQUE III – Questions diverses

1. Questions diverses

1.1 Parents d'élèves : sur le nettoyage des sanitaires

Un nettoyage complet est réalisé par un agent après chaque passage d'élève.

Il y a du savon et un sèche-mains électrique ou du papier.

Les élèves doivent se laver les mains avant et après.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

MODALITES PRATIQUES DE LA REOUVERTURE DU COLLEGE G.CLEMENCEAU

18 au 30 mai 2020

ACCUEIL DES COLLEGIENS DE 6^{ème} et 5^{ème}

L'entrée de l'établissement se fait par l'Avenue Clemenceau à partir de l'ouverture des portes à 7h30.

La distanciation physique doit être respectée en utilisant les marquages au sol, représentés sur le trottoir, dans l'entrée du collège, le hall et devant les salles de classe. Marquage également devant les toilettes.

Les collégiens doivent se laver les mains à l'aide du distributeur de gel hydro alcoolique mis à leur disposition à l'entrée du hall. A la sortie du hall, un masque leur est remis avant d'aller dans la cour. Le masque est obligatoire pendant toute la durée de la présence de l'élève dans l'établissement.

Les personnels de l'établissement seront présents dès l'entrée pour les accompagner jusqu'à leur arrivée en classe.

Chaque classe a une salle pour toute la durée de la reprise des cours. Un tableau d'affichage précise à chaque élève dans quelle salle il doit se rendre. Les élèves seront au maximum 15 par classe. Ils devront conserver le plan de classe établi dès leur arrivée dans leur salle.

Les élèves sont accueillis alternativement par groupe – classe : lundi 18 mai : 1^{er} jour le groupe A, le mardi 19 mai 2^{ème} jour groupe B, le mercredi 20 mai 3^{ème} jour, groupe A ... et ainsi de suite. Les cours sont proposés aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} au collège le matin de 8h à 12h et à distance l'après-midi. Les emplois du temps prévus pour la quinzaine, seront remis à chacun des élèves.

Les familles qui choisissent de ne pas envoyer leur enfant au collège s'engagent ainsi jusqu'à la fin du mois. Dans ce cas, les élèves poursuivent les cours à distance.

Le premier cours est consacré, avec l'aide de l'infirmière, à rappeler aux collégiens la nécessité de respecter les consignes sanitaires, les gestes barrière, la position du masque..

Il n'y a pas de restauration.

Les récréations sont à horaires décalés. Les élèves de 6^{ème} sortent en récréation de 9h45 à 10h. Les élèves de 5^{ème} de 10h à 10h15.

La cour de l'établissement est partagée en 4 zones, matérialisées par une barrière en rubalise, de façon à pouvoir accueillir 4 groupes simultanément (les 6èmes 1-2-3-4 et ensuite les 5èmes).

En dehors des récréations les élèves peuvent se rendre aux toilettes, à tour de rôle, accompagnés par un adulte. Aux récréations, les élèves respectent la distanciation réglementaire et attendent leur tour devant les 3 lieux de toilettes existants.

Les toilettes sont nettoyées en permanence par un agent responsable de zone.

Les salles de classe sont nettoyées, désinfectées tous les jours : tables, chaises, poignées de porte, de fenêtre, interrupteurs, claviers d'ordinateur, tableau ... Un nettoyage est également réalisé par les agents pendant le temps de la récréation.

Dans chaque salle est déposé : un flacon de gel hydroalcoolique, un spray désinfectant, du papier absorbant à utiliser par l'enseignant si besoin.

Entre 2 heures de cours avec des enseignants différents, en dehors des récréations, les élèves restent dans leur salle. Un adulte surveille les élèves en attendant le prochain professeur. Les élèves qui veulent se rendre aux toilettes entre 2 heures de cours doivent attendre la disponibilité d'un adulte pour les y accompagner.

A la fin des cours à 12h, la sortie des salles se fait à quelques minutes d'intervalle classe par classe. **Les élèves quittent l'établissement par le grand portail Avenue Enclos Fermaud. Pour éviter les regroupements, ils ne doivent pas demeurer devant l'établissement ou dans la rue et doivent rentrer sans tarder à la maison.**

Tout élève qui ne respecte pas les consignes ou/et le protocole sanitaire ne sera plus admis dans l'établissement jusqu'à la fin du mois de mai.

LA DIRECTION